

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1463 prononçant le sequestre des biens du « Parti Mouvement populaire de la C.F.S. »

n° 1463

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
25 juillet 1967

Numéro JO
n° 9 du 10/08/1967

Date du numéro
10 août 1967

TEXTE INTÉGRAL

Les biens mobiliers et immobiliers du « Parti Mouvement Populaire de la Côte Française des Somalis » sont placés sous séquestre et leur liquidation sera effectuée par le Service des Domaines. Les personnes qui auraient des droits à exercer sont invitées à en justifier au Receveur des Domaines. Les créanciers et débiteurs sont également invités à produire leurs titres et à se libérer au Service des Domaines.